

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

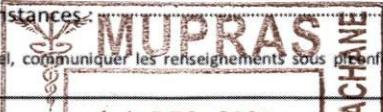
Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-811589

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 3589	Société : 186048		
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	CHAFCHAOUNI Mohamed
Nom & Prénom : CHAFCHAOUNI Mohamed			
Date de naissance : 30.03.1947			
Adresse : 37 Avenue Al Abdellah - Hay Riad			
Tél. : 0661372142 Total des frais engagés : 154,40 Dhs			

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019	Cadre réservé au Médecin
	<p>Cachet du médecin :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;"> Dr. BEN SAAD Nadia Médecin Généraliste et Gynécologue 55, Av Ibn Sina Apt 4, Agdal - Rabat Tél : 05 37 67 50 88 INPE : 101168292 </div>
Date de consultation : 13/09/2023	Age:
Nom et prénom du malade : CHAFCHAOUNI Ned	
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : USA... ALC prosth	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances:	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.	
Fait à : Rabat	Le 11 DEC 2023
Signature de l'adhérent(e) :	
 ACCUEIL I. BOUZACHANE	

Chafchaoui

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/9/20	V		500,00	<p>Dr. BEN SAADI Nadia Médecin Généraliste et Gériatre 55, Av Ibn Sina Apt 4, Agdal - Rabat Tel : 05 37 67 50 88 INPE : 101168292</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	
	
	
	
	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VIOLET ADHESIVE

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Nadia BEN SAAD

Médecin Généraliste & Gériatre
 Diplômée de la Faculté de Médecine et
 de Pharmacie de Rabat
 Capacité en Gériatrie de la Faculté de
 Médecine de Nice Sophia Antipolis
 FRANCE

Ancienne Interne des Hôpitaux
 de Nice FRANCE
 INPE : 101168292



الدكتورة نادية بن سعد

اختصاصية في الطب العام وأمراض الشيخوخة

خريجة كلية الطب والصيدلة بالرباط

كفاءة في أمراض الشيخوخة بكلية الطب

نيس فرنسا

طبيبة داخلية سابقا بمستشفيات

نيس فرنسا

Rabat Le : 13.09.23.....الرباط ، في

Dr CHAFCHAOUNI Nad

Ecrivu à - Antibioogramm

Dr. M. ALDJOUN BENNIS
Médecin Biologiste
Laboratoire Bio Guich
 INPE 103062576

Dr. BEN SAAD Nadia
 Médecin Généraliste et Gériatre
 55, Av Ibn Sina Apt 4, Agdal - Rabat
 Tél : 05 37 67 50 88
 INPE : 101168292

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES BIOGUICH

Bloc 859 Guich des Oudayas.
Tél : 05 37 56 15 01
Fax : 05 37 56 16 38

Patente 27901678 IF 26081260
ICE 002126858000095
INPE 103062576

FACTURE N° : 230004395

TEMARA le 14-09-2023

Mr CHAFCHAOUNI MOUSSAOUI Mohammed

Récapitulatif des analyses

CN	Analyse	Val	Clefs
	Examen cytobactériologique des urines	B130	B

Total des B : 130

TOTAL DOSSIER : 154.50 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : cent cinquante-quatre dirham cinquante centimes.

Dr. M. ALDJOUN BENNIS
Médecin Biologiste
Laboratoire Bio Guich
INPE 103062576

Date du prélèvement : 14-09-2023 à 12:50**Code patient :** 1809290014

Prescripteur :

Mr Mohammed CHAFCHAOUNI**MOUSSAOUI****Né(e) le :** 30-03-1947 (76 ans)

Dossier N° : 2309140041

BACTERIOLOGIE**EXAMEN CYTOBACTERIOLOGIQUE DES URINES**

(Cultures sur milieux : CLED et Milieu Chromogènes OXOID)

Recueil :	Flacon stérile – prélèvement réalisé hors laboratoire		
Aspect :	Clair		
pH:	6.5 (4.5–7.8)	15-08-2023	6.5

Examen cytologique

Leucocytes :	100 / mm ³ 100 000 / ml	(0-10) (0-10 000)	400
Hématies :	50 / mm ³ 50 000 / ml	(0-5) (0-5 000)	200
Cellules épithéliales :	Rares		
Cylindres :	Absence		
cristaux:	Absence		
Levures	Absence		
Examen direct :	Présence de bacilles à gram négatif		

Examen bactériologique**Cultures :** Escherichia coli 100000UFC/ml**Conclusion:** Leucocyturie positive, bactériurie positive : infection urinaire.

Dr. M. ALDJOUN BENNIS
Médecin Biologiste
Laboratoire Bio Guich
INPE 103062576



2309140041 – Mr Mohammed CHAFCHAOUNI MOUSSAOUI

ANTIBIOGRAMME

ANTIBIOGRAMME

Les noms de spécialités sont à titre indicatif

Nature de prélèvement

Germe isolé

Urides

Escherichia coli

Pénicillines

Amoxicilline

(AMOXIL®, CLAMOXIL®, AGRAM®, BACTOX®)

RESISTANT

Amoxicilline-Acide clavulanique

(AUGMENTIN®, CLAVULIN®)

RESISTANT

Céphalosporines

Céfuroxime

(ZINNAT® injectable et voie oral.)

Sensible

Céfalotine

(CEFALOTINE®, KEFLIN®)

Sensible

Céftriaxone

(ROCEPHINE®)

Sensible

Céftazidime

(FORTUM®)

Sensible

Carbapénèmes

Imipénème

(TIENAM®, IMIPENEM CILASTATINE®)

Sensible

Aminosides

Gentamicine

(GENTAMYCIN®, GENTALLINE®)

Sensible

Amikacine

(AMIKACIN MYLAN®, AMIKLIN®)

Sensible

Quinolones et Fluroquinolones

Ciprofloxacine

(CIFLOX®, CIPRO®)

Sensible

Dr. M. ALDJOUN BENNIS
Médecin Biologiste
Laboratoire Bio Guich
INPE 103062576



2309140041 – Mr Mohammed CHAFCHAOUNI MOUSSAOUI

Divers

Triméthoprime/Sulfaméthoxazole
(BACTRIM®, CO-TRIM®)

Sensible

Fosfomycine

(FOSFOCINE®, MONURIL® traitement monodose par V.O.)

RESISTANT

Nitrofurantoïne

(FURADANTINE®, FURAZIDE®,)

Sensible

Colistine

(COLIMYCINE®)

Sensible

Validé biologiquement par :

Dr. M. ALIJUUN BENNIS
Médecin Biologiste
Laboratoire Bio Guich
INPE 103062576

